

Réf: Dossier N° 416876

**Avis de constitution**

**« ADERSON AFRIK BTP & IMMOBILIER » en abrégé « ADERSON BTP**

**ABIDJAN COCODY BESSIKOI EXTENSION LES ROSIERS, Lot 5943,**

**Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée ADERSON AFRIK BTP & IMMOBILIER , en date du 03/04/2025, il a été adopté les résolutions suivantes :**

**SOCIETE « ADERSON AFRIK BTP & IMMOBILIER » en abrégé «**

**Tous travaux de bâtiments et travaux publics ; Travaux de génie civil, Génie rurale et d'Aménagement ; Suivi et construction de Bâtiments Publics et Privés ; Construction de Routes et de pistes rurales ; Vente de matériaux de construction ; vente de matériels de BTP ; Ingénierie dans les BTP ; Import-Export ; Commerce Général.**

**L'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, la construction, la rénovation, la mise en œuvre de projet immobilier, l'architecture, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement.**

**La société pourra faire tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, et en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini.**

**Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus indiqué ou à tout autre objet similaire ou**  
**0 F CFA.**

**ABIDJAN COCODY BESSIKOI EXTENSION LES ROSIERS, Lot 5943,**

**M AYANOU Edoh Jean-Claude (REPRÉSENTANT LÉGAL)**

**null**

**n°CI-ABJ-03-2025-B21-00051 du 10/07/2025 au Tribunal du Commerce**

**2 ans**

**n°42689/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025**

